

Le bulletin des ministres

Quel bilan tirer des deux gouvernements wallons qui se sont succédé durant la législature écoulée ? Qui s'est distingué, qui peut mieux faire ? « Le Soir » donne des notes à l'ensemble du gouvernement. Nous avons réalisé le même exercice pour l'exécutif bruxellois, avec le « Standaard » et Bruzz.

Deux exécutifs pour deux demi-bilans

Le gouvernement MR-CDH obtient la cote moyenne de 60 %. Mais ce résultat traduit mal une législature complexe qui vit deux coalitions se succéder au pouvoir.

ERIC DEFFET

En Wallonie, ce n'est pas un gouvernement mais bien deux majorités successives qui ont conduit les affaires régionales au cours de la législature 2014-2019. Une particularité qui a compliqué singulièrement le travail de la rédaction au moment d'accorder les bulletins aux différents ministres : la plupart d'entre eux ont disposé d'un demi-mandat à peine pour imprimer leur griffe personnelle sur leur département et faire aboutir des projets.

On dit « la plupart » parce qu'il faut encore affiner l'analyse. Au CDH, Carlo Di Antonio et René Collin ont bien siégé durant cinq ans au sein du gouvernement tandis qu'Alda Greoli avait eu le temps de prendre ses marques à la Fédération Wallonie-Bruxelles avant de succéder à Maxime Prévot à Namur. Chez les socialistes, le casting de 2014 avait favorisé des élus d'expérience : Magnette, Marcourt, Furlan ou Tillieux.

Il ne fallait guère attendre de révolution, jusqu'à l'émergence du dossier Publifin, bien entendu, qui a renvoyé ces cadors dans l'opposition.

Avec le recul, c'est du côté des mandataires MR qu'il faut chercher les révélations. Et pour cause : une génération entière de libéraux se désespérait d'arriver un jour au pouvoir en Wallonie. Une fois installés, l'occasion était trop belle de marquer l'époque à tout prix et donc de multiplier les (tentatives de) réformes spectaculaires, particulièrement dans le chef de Jean-Luc Crucke et Pierre-Yves Jeholet.

Quel est le bilan de cette drôle de législature, qui s'est terminée en queue de poisson avec la mort prématurée de la majorité étriquée MR-CDH ? Il se marque en deux temps distincts, forcément : le sentiment d'un couple PS-CDH qui s'installe confortablement au pouvoir après avoir évincé Ecolo, puis l'impression d'une majorité MR-CDH hyperactive, mais aussi brouillonne.

La rédaction du *Soir* a accordé la cote moyenne de 60 % au gouvernement MR-CDH sortant. Mais par la force des choses, ce résultat honorable ne peut pas à lui seul résumer la législature finissante. On notera ainsi qu'au niveau des ministres-présidents, le socialiste Paul Magnette l'emporte sur le libéral Willy Borsus, le premier ayant eu davantage que le second l'occasion de porter une vision forte et personnelle de la Wallonie, à travers le combat autour du traité Ceta par exemple, qui a donné une nouvelle dimension au Carolo.

Pour le plaisir, on peut s'amuser à calculer les moyennes obtenues par les huit personnalités qui composaient le gouvernement PS-CDH, de 2014 à 2017 : 58 %. Cette cote aurait-elle pris son envol si l'équipe pilotée par Paul Magnette avait tenu cinq ans ? Personne ne le saura jamais.

Des notes une délibéré

Les bulletins que décerne *Le Soir* à chaque membre du gouvernement sont le fruit d'un travail en deux étapes.

Dans un premier temps, les journalistes chargés de la couverture des compétences d'un ministre lui décernent une note. Laquelle se base sur trois éléments. D'abord l'action (40 points sur 100) : on juge des mesures prises par le ministre à l'aune de l'accord de gouvernement. En clair : le ministre a-t-il exécuté tout ou partie de sa feuille de route ? Par ailleurs, a-t-il pu réagir comme il se doit aux problèmes survenus durant la législature ?

Ensuite la vision (30 points sur 100). Il s'agit ici de déterminer si le ministre a fait montre d'une vision pour les compétences dont il avait la charge, s'il a défini une stratégie à court, moyen ou long terme en la matière.

Enfin, la communication (30 points sur 100) : on juge ici tout à la fois la communication envers les citoyens et les acteurs des secteurs concernés... A noter que la surcommunication et la communication outrancière font perdre des points.

Dans un second temps, une grande délibéré est organisée, histoire d'éviter que certains ministres soient pénalisés par des journalistes plus sévères dans la cotation que d'autres.

Classement général	LE SOIR
Jean-Luc Crucke	73 %
Alda Greoli	64
Carlo Di Antonio	63
Pierre-Yves Jeholet	59
Willy Borsus	57
René Collin	52
Valérie de Bue	49
Moyenne	60

Le ministre-président

Willy Borsus

MR
Ministre-président

57 %

Son action : 25/40

Dépourvu de compétences fonctionnelles importantes, Willy Borsus n'a pas été souvent en première ligne dans les dossiers chauds, comme les aides à l'emploi ou l'assurance autonomie. Il a surtout été utile pour mettre de l'huile dans les rouages et pour faire avancer la machine gouvernementale.

L'aventure n'a pas été simple pour les libéraux : ils étaient absents du pouvoir wallon depuis longtemps, il leur a fallu construire une équipe, s'entourer de talents, engranger des contacts, nouer des relations avec l'administration. Et le temps était compté : un an et demi à tout casser pour présenter un bilan qui tient la route. Et encore : une crise parlementaire a amputé l'épisode de quelques semaines cruciales.

Willy Borsus n'a pas trouvé « son com-

bat », comme son prédécesseur Paul Magnette avec Caterpillar ou le Ceta. Du coup, le ministre-président présente un bilan qui additionne les plans en tout genre et les réformes dont certaines n'ont pas abouti. Il affiche aussi un nombre incalculable de points adoptés par le gouvernement, dans un accès de boulimie politique qui témoigne de la grande frustration qui habitait le MR après ces années d'opposition. Avec Borsus, le gouvernement wallon a fait du chiffre ! La quantité y est, en tout cas. La qualité ?

Sa vision : 18/30

Willy Borsus a bien cru qu'il ne serait jamais ministre-président wallon. Sa désignation au gouvernement fédéral en début de législature semblait confirmer que son destin était ailleurs. Et puis voilà que Benoît Lutgen fait des siennes à l'été 2017 et qu'il faut un libéral pour remplacer un socialiste à l'Elysette. Le nom de l'ancien chef de l'opposition n'est pas contesté : Borsus sera le premier des

Wallons, il n'attendait que cela.

Plus de dix ans de mandat régional ont permis à Willy Borsus de devenir un parfait connaisseur de son terrain de jeu politique, puis de se forger des convictions sur ce que doit devenir la Wallonie et sur le chemin qu'elle doit suivre pour

atteindre son but. Le tout est indéniablement teinté de libéralisme : durant un an et demi, le ministre-président a voulu mettre l'accent sur l'entreprise et le goût d'entreprendre, sur la croissance et sur les investissements. Il a pris un risque certain : le démantèlement du plan Marshall, témoin des années PS qu'il accuse de tous les maux.

Parmi les certitudes que le libéral entretient et qu'il répète systématiquement, il y a en effet cette autre conviction chevillée au corps : les années socialistes ont été une catastrophe pour la Wallonie, le salut viendra d'une cure de libéralisme qui vient à peine de débiter et qu'il faut prolonger à tout prix. C'est une conviction donc. Mais une vision ?

Sa communication : 14/30

Dominé en la matière par ses coreligionnaires Jeholet et surtout Crucke. Fidèle à lui-même dans ce domaine : rond, sympa, presque consensuel, sauf quand il critique le PS et la FGTB. Le pouvoir n'a pas changé ce libéral bon teint à la communication parfois ronronnante et « pléonasmique » qui lui a valu les quolibets des imitateurs matinaux. Très présent sur le terrain, dans les entreprises, les hôpitaux, les cercles du pouvoir. Véritable ambassadeur de son gouvernement.

Les ministres

Alda Greoli

CDH

Vice-présidente et ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative

64 %

Son action : 28/40

Gros boulot pour mettre en place le modèle wallon d'allocations familiales. Un couac de toute dernière minute dans l'attribution des premiers montants ne doit pas masquer l'essentiel : le dispositif fonctionne et si des étapes doivent encore être franchies, dont l'application des nouveaux montants, l'essentiel est fait. Par contre, la perspective d'une assurance autonomie pour faire face au vieillissement de la population s'est fracassée sur la perte de majorité. Un échec pour Alda Greoli, mais elle n'en est pas responsable. En matière de fonction publique, quelques avancées notables, notamment en faveur des agents contractuels ou du télétravail. A multiplié les plans contre les discriminations, l'homophobie...

Sa vision : 21/30

Dans les matières sociales et de santé, Alda Greoli était déjà une grande spécialiste lorsqu'elle a pris la succession de Maxime Prévot au gouvernement wallon à l'été 2017. Au PSC du temps de Philippe Maystadt, puis aux Mutualités chrétiennes ou à la fédération patronale du non-marchand, elle s'est construit une vision de ce secteur très vaste. Il fallait bien cela pour aider la Wallonie à digérer le transfert de compétences essentielles, dont les allocations familiales, ou pour imaginer la mise en place d'une assurance autonomie.

Sa communication : 15/30

Souvent brouillonne sur des sujets il est vrai très complexes et très techniques. Un couac de dimension lorsqu'elle a semblé donner son feu vert à l'indemnisation des familles victimes du retard de paiement des allocations. La promesse était impossible à tenir.

Pierre-Yves Jeholet

MR

Vice-président et ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation

59 %

Son action : 26/40

Il a très souvent donné l'impression d'être dans le conflit, dans l'opposition permanente, et ce n'était pas qu'une impression. Pierre-Yves Jeholet aura affiché des difficultés de dialogue et de négociation, il fut très peu consensuel. Mais on peut aussi lui reconnaître un côté hyperactif, déterminé, avec le souci d'aller sur le terrain rencontrer un nombre incalculable d'acteurs économiques. Il a mis en place le « 1890 », guichet unique pour les entreprises. A peine en charge de l'économie wallonne, il organise l'extinction du plan Marshall, incarnation des années PS pour les libéraux. Une véritable « vache sacrée » à terre. Il s'attaque surtout à ce mammoth d'un milliard d'euros : les points APE. Il a failli réussir sa réforme contre vents et marées. Seule la défection d'une députée libérale a empêché le vote du texte au parlement. S'est multiplié durant les 18 mois utiles dont il disposait : incitant pour les métiers en pénurie, suppression du contrat d'insertion, dossier unique pour les chômeurs, réforme des outils économiques, et on en passe (beaucoup).

Sa vision : 18/30

A l'image du ministre-président Willy Borsus, son arrivée inespérée au gouvernement fut surtout pour Pierre-Yves Jeholet l'occasion d'appliquer la vision économique très libérale dont il se faisait déjà le champion lorsqu'il siégeait comme chef de l'opposition MR. Depuis le même banc, il se faisait aussi fort de dénoncer les politiques socialistes en matière d'emploi. En charge de ce portefeuille, il a d'abord cherché à y mettre de l'ordre, comme au Forem et à briser la logique qui avait animé les ministres socialistes qui l'avaient précédé. Du coup, une obsession : réformer et encore réformer, avec la manière forte comme on l'a vu à propos des aides à l'emploi APE. Pierre-Yves Jeholet s'est signalé par la continuité de son action : de la suite dans les idées, et tant pis si cela déplaît et lui vaudra de solides inimitiés dans les milieux syndicaux et du non-marchand, qui en ont fait leur cible privilégiée.

Sa communication : 15/30

Très active. On a vu Jeholet partout et tout le temps. Mais peu lisible en définitive tant le bras de fer avec ses principaux interlocuteurs s'est avéré omniprésent et même aveuglant.

Carlo Di Antonio

CDH

Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-Etre animal et des Zonings

63 %

Son action : 27/40

Cinq années pleines de mandat ministériel lui auront permis de mener à bien (pas toujours facilement) quelques grands chantiers qui porteront sa griffe : le code du développement territorial (CoDT), le schéma de développement territorial (SDT), un plan infrastructures de 1,5 milliard d'euros, le code du bien-être animal... On a en revanche longtemps attendu le plan wallon des déchets, le « stop béton », les zones basse émission locales, de même qu'un plan cyclable digne de ce nom, avec des vrais objectifs et des moyens sérieux. Parti bille en tête pour imposer une consigne sur les canettes, il a dû mettre un frein à ses ambitions devant l'opposition du secteur. A affronté quelques tensions avec l'autre CDH du gouvernement, René Collin (Agriculture), sur la réduction d'utilisation des pesticides, l'impact de l'agriculture sur l'environnement, l'alimentation, le bien-être animal... L'interdiction des plastiques à usage unique reste timide.

Sa vision : 19/30

Convaincu sur ses thématiques, il a baigné dans des exécutifs qui ont montré bien moins d'empressement que lui sur le développement durable et l'environnement. S'est efforcé de soutenir les initia-

tives citoyennes dans ses domaines – la transition écologique, le développement durable, l'alimentation... Mais il ne suffit pas d'avoir des convictions, il faut aussi les transformer en résultats.

Sa communication : 17/30

Un nombre invraisemblable de sorties dans les médias pour (sur)annoncer mesures et mesurètes dans des domaines « grand public » dont il a bien perçu l'intérêt en termes de com' : animaux, routes, radars, environnement, propreté... Considéré par beaucoup comme le champion de l'effet d'annonce.

Jean-Luc Crucke

MR

Ministre du Budget, des Finances, de l'Energie, du Climat et des Aéroports

73 %

Son action : 30/40

Avec sa casquette « Energie », Jean-Luc Crucke n'a pas chômé. Le libéral a multiplié les réformes importantes : décret « gouvernance » des gestionnaires de réseau, porte-ouverte aux microréseaux, réforme du régulateur, refonte des primes énergie. Seule erreur de parcours : il a (re)semé la pagaille dans le dossier photovoltaïque wallon, en promettant une exonération tarifaire à plus de 150.000 détenteurs de panneaux. Ce qui a complètement déstabilisé un secteur en reconstruction. De plus, l'exonération promise par le ministre est loin d'être acquise... et ressemble méchamment à une annonce purement électoraliste. Il aura réussi le tour de force de ramener le budget wallon à l'équilibre dès 2019. L'opposition est dans son rôle quand elle lui reproche des trucs et ficelles. Jean-Luc Crucke est obnubilé par la fiscalité, qu'il veut plus légère et surtout plus moderne. Il a mis sa griffe sur l'immobilier, le viager ou les donations, mais surtout sur la téléredevance portée à zéro. Mais l'œuvre est inachevée, notamment en matière de fiscalité automobile.

Sa vision : 23/40

On ne peut pas le suspecter de ne pas savoir où il va. Il a une ligne, un objectif, qu'il martèle à qui veut l'entendre. Il mise sur sa force de persuasion pour faire bouger les lignes, en emportant ses troupes avec lui. Cet enthousiasme fait plaisir à voir. Mais attention à l'overdose.

Sa communication : 20/30

Ses emportements et son débit à haute vitesse rendent le discours parfois un peu brouillon. Mais le libéral est un « bon client » pour les médias.

René Collin

CDH

Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine et délégué à la Grande Région

52 %

Son action : 25/40

Globalement, le boulot fut de protéger ses ouailles et d'ouvrir les caisses pour indemniser, encourager, financer, tous azimuts. Aux petits soins pour l'agriculteur dont il fut plus le VRRP que le superviseur, il a *in extremis* bouclé la réforme du bail à ferme, revu à la hausse les moyens pour le bio, ouvert des états généraux de la biodiversité dont les résultats sont encore flous. Fin de mandature ternie par l'irruption de la peste porcine africaine sur l'origine de laquelle pèse le soupçon d'une trop grande tolérance à l'égard de certaines dérives de la chasse commerciale. Il a créé l'Agence wallonne du patrimoine et a tenté d'organiser un secteur touristique multiple et souvent désordonné, d'en organiser la promotion de manière professionnelle.

Sa vision : 15/30

Le CDH n'a pas failli à la tradition de truster le portefeuille de l'agriculture et de la nature. Mais difficile d'être un ministre visionnaire de la nature, de l'agriculture, de la chasse et des forêts sans bousculer les puissants lobbys. Confronté au triste bilan wallon en biodiversité, Collin a navigué entre les ONG environnementales, les agriculteurs, les chasseurs et les forestiers. Peu désireux de se frotter aux méfaits des uns et des autres, c'est souvent la nature qui passe en dernier.

Sa communication : 12/30

Collin détient le record wallon, belge et sans doute mondial de l'ultra-communication. Parfois deux, voire trois conférences de presse le même jour. Préférentiellement dans son Luxembourg natal et électoral. Aucun coupage de ruban, aucune dégustation de truite fumée, aucun lancement de label n'y a échappé. Nettement moins à l'aise en période de crise.

Valérie De Bue

MR

Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives

49 %

Son action : 22/40

Mine de rien, Valérie De Bue a eu la charge de l'organisation des élections locales et provinciales, et s'est bien sortie de cette expérience en assurant une publicité sérieuse des règles et des nouveautés. Sous son règne, la cause de la supra-communalité a peu avancé et la réforme des provinces, qu'elle portait avec conviction, n'a pas franchi le cap de la perte de majorité par la coalition MR-CDH.

On lui doit une réforme conséquente du code de la démocratie locale, permettant de fixer des règles de gouvernance plus sérieuses au sein des intercommunales. Une avancée non négligeable, suite à l'affaire Publifin. Toutefois, la ministre De Bue n'est pas encore parvenue à faire respecter tous les points de ce décret à l'intercommunale liégeoise (certains dirigeants exercent toujours sous statut d'indépendant, par exemple). Plus de

deux ans après l'éclosion du scandale, le périmètre du groupe n'a toujours pas évolué. Bref, elle n'est pas parvenue à ce que la (sombre) page Publifin soit définitivement tournée.

Au rayon « logement », on lui doit la grille indicative des loyers par exemple ou un décret sur les baux qui s'ouvre aux nouveaux modes de logement. A noter surtout le prêt à taux zéro ou la réforme en profondeur des aides à la modernisation des logements (Ecopack et Réno-

pack) avec son complice Jean-Luc Crucke ainsi que le programme d'investissement en faveur des piscines ou le décret sur la gestion des cimetières.

Sa vision : 12/30

Difficile à apprécier dans des secteurs où son prédécesseur, le socialiste Paul Furlan, a marqué les esprits avec sa longue expérience au pouvoir. Valérie De Bue s'est surtout montrée pragmatique, en bonne élue locale qu'elle est, avec des décisions qui concernent les gens au

quotidien. Elle a par exemple réformé les plans de cohésion sociale ou porté un décret intéressant sur la gestion des cimetières.

Sa communication : 15/30

Trop hésitante, entre discrétion et timidité. On se souviendra notamment de ses positions fluctuantes sur le maintien de Stéphane Moreau à la tête de Nethys. Parfois elle exige son départ. Parfois elle se dit incompétente sur la question. En tout cas, l'homme est toujours là.

Le ministre-président de 2014 à 2017

Paul Magnette

PS

Ministre-président

74 %

Son action : 32/40

Paul Magnette aura été un ministre-président qui occupe le devant de la scène, et très souvent avec talent. Il faut dire que l'actualité wallonne lui a donné l'occasion de s'exprimer et de faire-valoir des convictions fortes. On pense pour commencer au désastre social que constitua l'annonce de la fermeture de Caterpillar. Elu de Charleroi, il a pris le dossier à bras-le-corps, mobilisant tout ce que sa région compte comme forces vives afin de dégager un avenir pour le site et les travailleurs contraints de le quitter. Aujourd'hui, un avenir se dessine pour une vieille usine que chacun pen-

sait condamnée et Charleroi devrait en profiter.

Nul n'a oublié l'autre dossier qui a valu à Paul Magnette une reconnaissance internationale, qui devrait lui être utile lors de la prochaine campagne pour les élections européennes : la résistance wallonne au traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (le Ceta). En accord avec le parlement de Wallonie lui aussi en première ligne, le ministre-président wallon a tenu tête à ses adversaires au point de pratiquement pousser à bout les autorités fédérales, européennes et canadiennes. Avec ce dossier emblématique, Paul Magnette a sans doute trouvé la cause qui transforme le mandataire doué en homme d'Etat.

Finalement emporté, comme toute l'aile gauche du gouvernement PS-CDH, par les conséquences du scandale Publifin, les humanistes estimant que la confiance était rompue avec les socialistes. Mais que pouvait réellement ce Carolo dans les manœuvres déplorables enregistrées à Liège ? Il a payé la note pour son parti.

Sa vision : 24/30

Une œuvre inachevée à la tête de la Wallonie et une vision de l'avenir de la Région qu'il n'aura pas pu mener à son terme, Benoît Lutgen et le CDH en ayant décidé ainsi à l'été 2017. Paul Magnette aura néanmoins eu le temps de prouver qu'il était un ministre-président de haut vol, fort d'une réflexion bien charpentée sur ce que peut ou doit être la Région selon lui. Il a ainsi imaginé le concept de « modèle mosan » pour décrire ce que doit être la concertation sociale au sud du pays. L'idée lui en est venue à l'automne 2014 lorsque la rue commençait à s'agiter. Le Carolo voulait opérer le distinguo entre la politique qu'il menait à Namur et celle proposée par le gouvernement fédéral MR-N-VA. Des nouveaux rapports sociaux, un nouveau modèle économique. L'affaire en est restée là à la moitié de la législature.

Sa communication : 18/30

A l'image du personnage : souvent de très haut vol. Paul Magnette peut se révéler redoutable dans l'échange d'idées avec ses adversaires politiques. Pas toujours facile d'accès pour les journalistes.

Les auteurs

Le bulletin des ministres wallons a été réalisé par les journalistes qui suivent les matières de chaque ministre.



Bernard Demonty
Chef du service Politique



Eric Deffet
Journaliste au service Politique



Xavier Counasse
Chef adjoint du service Economie



Eric Renette
Journaliste au service Economie



Elodie Lamer
Journaliste au service Economie



Sandra Durieux
Cheffe du service Wallonie



Pascal Lorent
Journaliste au service Politique



Jean-Philippe De Vogelaere
Journaliste au service Wallonie



Michel de Muelenaere
Journaliste au service Société



Jean-Luc Bodeux
Journaliste au service Wallonie

Les ministres qui ont quitté le gouvernement

Maxime Prévo

CDH

Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

61 %

Son action : 28/40

Le constat d'une œuvre inachevée, déjà fait pour Paul Magnette, saute encore davantage aux yeux à propos de Maxime Prévo. Son court passage au sein de l'exécutif régional lui aura permis de lancer le premier Plan Infrastructures dont les routes wallonnes avaient grand besoin. Il a aussi engagé la réflexion et le travail sur le transfert dans le giron régional des allocations familiales et sur la création d'une assurance autonomie. La Wallonie lui doit aussi l'Aviq, la grande administration qui chapeaute toutes les compétences sociales et de santé.

Sa vision : 18/30

Maxime Prévo a parfaitement incarné l'aile centriste et humaniste du premier gouvernement de la dernière législature. Son entente voire sa complicité avec le ministre-président socialiste Paul Magnette a été remarquée et a permis à la coalition de rapidement avancer sur des dossiers essentiels. A l'image du Carolo, le Namurois s'est montré comme un homme de convictions. Des convictions qu'il tente aujourd'hui de déployer à la tête de son parti. Sa décision de se retirer du gouvernement pour se concentrer sur Namur a été très diversement appréciée.

Sa communication : 15/30

Jamais dans l'excès, Maxime Prévo est un communicant mesuré, précis et efficace.

Paul Furlan

PS

Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Énergie

43 %

Son action : 15/40

Héritier du plan air-climat-énergie concocté avant sa législature, il a mis en œuvre plusieurs programmes de soutien aux autorités locales, dans le domaine de l'efficacité énergétique. Comme tout ministre wallon de l'Énergie qui se respecte, il a modifié le régime des primes dès son arrivée sans pour autant se montrer très ambitieux sur le renforcement des normes de performance énergétique des bâtiments. Il a fait passer le texte qui réduit à 10 ans de façon rétroactive le soutien au photovoltaïque et créé un nouveau mécanisme pour planquer la bulle des certificats verts. Fiasco dans le dossier Publifin dont il avait la tutelle : il n'a par exemple pas modifié le code de la démocratie locale alors qu'il savait que des mandataires pouvaient cumuler des mandats dérivés de dérivés, et exploser tous les plafonds... Il n'a rien vu des comités de secteur, dont il avait la tutelle.

Sa vision : 13/30

Pas sûr que les compétences de l'énergie et du climat étaient sa tasse de thé. Plutôt habitué au ronronnement des pouvoirs locaux, dossier qu'il maîtrise bien mieux au point d'en être un vrai spécialiste, il a pris rapidement la mesure de la complexité des dossiers climatique et énergétique, mais un peu trop tardivement la mesure de leur importance.

Sa communication : 15/30

N'a jamais cherché à devenir un ministre-technicien, s'appuyant sur son cabinet et sur l'administration wallonne. A de rares exceptions près, sa communication s'est donc limitée aux lignes de force de ses compétences. A lui tout seul, a relancé l'affaire Publifin suite à une interview incroyable dans *L'Avenir*, où il affirmait ne pas savoir que son chef de cabinet adjoint siégeait dans le comité restreint de Nethys/Publifin. C'est cette interview qui a relancé l'affaire, et qui a fini par lui coûter sa place.

Jean-Claude Marcourt

PS

Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique

60 %

Son action : 28/40

Depuis l'été 2017, Jean-Claude Marcourt n'est plus membre du gouvernement wallon (il est resté actif ensuite au sein de l'exécutif de la Fédération Wallonie-Bruxelles). Une absence perturbante : il était en fonction et en charge de l'économie régionale depuis 2004... Son ultime séquence à Namur (2014-2017) aura été fidèle à l'ensemble de son parcours : une grande attention pour l'économie régionale, quelques conflits sociaux à régler, un accent mis sur l'avenir avec Digital Wallonia ou le conseil du numérique.

Sa vision : 19/30

Très socialiste et très liégeois. Mais Jean-Claude Marcourt est sans doute un homme plus complexe qu'il n'y paraît. La preuve : le ministre MR Jean-Luc Crucke le trouve « libéralo-compatible ». Sa vision de la Wallonie a trouvé à s'incarner dans les versions successives du plan Marshall, jusqu'à la « 4.0 », et dans les pôles de compétitivité, qui lui doivent beaucoup. De quoi faire de lui un homme apprécié et respecté dans les milieux économiques.

Le Liégeois n'a peut-être pas encore donné sa pleine mesure. On le donne favori pour occuper l'Elysette en tant que ministre-président, si l'occasion se présente après les élections du 26 mai. Qui d'autre que lui à vrai dire ? Il se montre d'ailleurs intéressé.

Sa communication : 13/30

Ses origines liégeoises l'ont placé dans une situation inconfortable lorsque les développements du dossier Publifin ont pris l'ampleur que l'on sait. Il était en quelque sorte assis entre deux chaises, entre un gouvernement confronté au plus gros scandale de la législature impliquant notamment ses amis socialistes et un bassin liégeois dont il défend notamment les intérêts et une présence publique forte. Et la même obligation de se montrer fidèle ici et là, ce qui ne fut pas toujours simple.

Pour le reste fidèle à lui-même : une communication poussive et cette impression déjà remarquée de s'ennuyer profondément lors de ses contacts avec les parlementaires.

Christophe Lacroix

PS

Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative

56 %

Son action : 20/40

En charge du budget, il s'est efforcé de réduire les déficits sans faire souffrir les contribuables. Christophe Lacroix n'a toutefois pas atteint le Graal de tout ministre wallon des Finances avant et après lui : la suppression de la téléredévance. A peine installé dans son fauteuil, Jean-Luc Crucke s'en est chargé, et a engagé une vaste réforme fiscale.

Sa vision : 18/30

Avec des compétences aussi techniques (le budget et l'administration), difficile de tracer les contours d'une vision politique pour un homme qui est un peu tombé de nulle part lorsque son président de parti lui a confié un portefeuille ministériel en 2014. En homme de gauche, il s'est investi dans la modernisation de la fonction publique régionale. Le mot « modernisation » lui va d'ailleurs comme un gant. Avec Christophe Lacroix, un vent nouveau a soufflé sur le paysage politique régional, le temps de deux ou trois étés uniquement.

Sa communication : 18/30

Homme charmant et souriant, le Liégeois a été une révélation pour tous les observateurs de la vie politique wallonne. Au parlement par exemple, les députés l'adoraient pour la qualité de ses exposés, sa volonté de jouer cartes sur table et son franc-parler.

Eliane Tillieux

PS

Ministre de l'Emploi et de la Formation

54 %

Son action : 22/40

Inachevée, comme pour tous les ministres socialistes lors de cette législature. Eliane Tillieux a malgré tout géré quelques solides dossiers parmi lesquels on se souviendra du transfert à la Région du contrôle des chômeurs qui était une compétence fédérale ou la rationalisation du magma des aides à l'emploi, sa réforme des points APE restant toutefois en rade avant d'aboutir dans les mains de Pierre-Yves Jeholet, qui avait une vision radicalement différente, mais n'a pas atteint son but lui non plus. La ministre wallonne s'est aussi signalée par des convictions fortes en matière de formation en alternance. Elle fut aussi la responsable qui a vu le taux de chômage régional entamer puis poursuivre de manière ininterrompue une descente qui reste d'actualité aujourd'hui.

Sa vision : 16/30

En 2009, Eliane Tillieux avait hérité de l'action sociale, de la santé et de l'égalité des chances. En 2014, la Namuroise s'est retrouvée en charge de l'emploi et de la formation dans une Wallonie où ces compétences doivent être la colonne vertébrale de toute politique. Un sacré challenge. On ne peut pas dire que la ministre a imprimé une vision très personnelle sur ces dossiers. Mais il faut lui reconnaître une volonté certaine de simplification et de modernisation dans un secteur où les lourdeurs sont souvent importantes.

Sa communication : 16/30

Quand il siégeait dans l'opposition, le libéral Pierre-Yves Jeholet a eu cette réflexion plutôt vache : « Mais que fait Eliane Tillieux ? » C'est dire si la Namuroise a parfois eu du mal à rendre populaire son travail au sein de son département.

Pierre-Yves Dermagne

PS

Ministre des Pouvoirs locaux

Impossible à coter selon nous. Pierre-Yves Dermagne aura en effet été le ministre d'un printemps, celui de 2017, lorsque son président de parti Elio Di Rupo lui a demandé de reprendre en charge les Pouvoirs locaux wallons après la démission retentissante de Paul Furlan. Un cadeau empoisonné à vrai dire puisque le jeune socialiste a été plongé dans le dossier Publifin qui brouillait la vie politique régionale. On connaît la suite : le PS renvoyé dans l'opposition dès

juin par la seule volonté de Benoît Lutgen et le Rochefortois qui endosse le paletot de chef de groupe au parlement. Malgré sa courte expérience ministérielle, Pierre-Yves Dermagne est désormais un socialiste qui compte en Wallonie.